

MOM Phireak



Avec la 11AEP, la Convention est de retour sur un lieu où le mouvement pour l'interdiction des mines a commencé il y a deux décennies. C'est une occasion pour la communauté internationale de rappeler à quel stade ce mouvement est arrivé et la quantité de travail qu'il reste encore à fournir. C'est aussi l'occasion de rappeler que le mouvement anti-mines du Cambodge a un visage. Celui de MOM Phireak est l'un d'entre eux.



Photo ©Croix-Rouge cambodgienne

MOM Phireak qui est né à Phnom Penh, travaille pour la Croix-Rouge cambodgienne, ou CRC, depuis 1993. Aujourd'hui, il est coordonnateur du CRC pour l'éducation aux dangers des mines.

À travers son travail, Phireak fut témoin que les victimes de mines et autres restes explosifs de guerre sont en grande partie des individus contraints de prendre des risques mortels afin de survivre. « Offrir aux personnes des ressources alternatives de revenu et de sécurité alimentaire afin de les empêcher de se livrer à des activités dans les zones dangereuses est essentiel » dit il.

La Croix-Rouge cambodgienne, créée en 1955, a fourni des soins médicaux aux survivants des explosions de mines durant des décennies et se consacre à améliorer la vie des survivants en favorisant la réinsertion sociale et les activités génératrices de revenus. Les initiatives du CRC incluent un projet de microcrédit qui fait bénéficier à plus de 500 femmes et hommes, y compris les survivants des mines terrestres.

Sa Majesté la Reine Norodom Monineath Sihanouk est présidente honoraire de la Croix-Rouge cambodgienne.

Unité d'appui à l'application de la Convention

CIDHG | 7bis, avenue de la Paix | Case Postale 1300 | 1211 Genève 1 | Suisse | t. + 41 (0)22 906 16 38
f. + 41 (0)22 906 16 90 | isu@apminebanconvention.org | www.apminebanconvention.org/fr | www.11msp.org